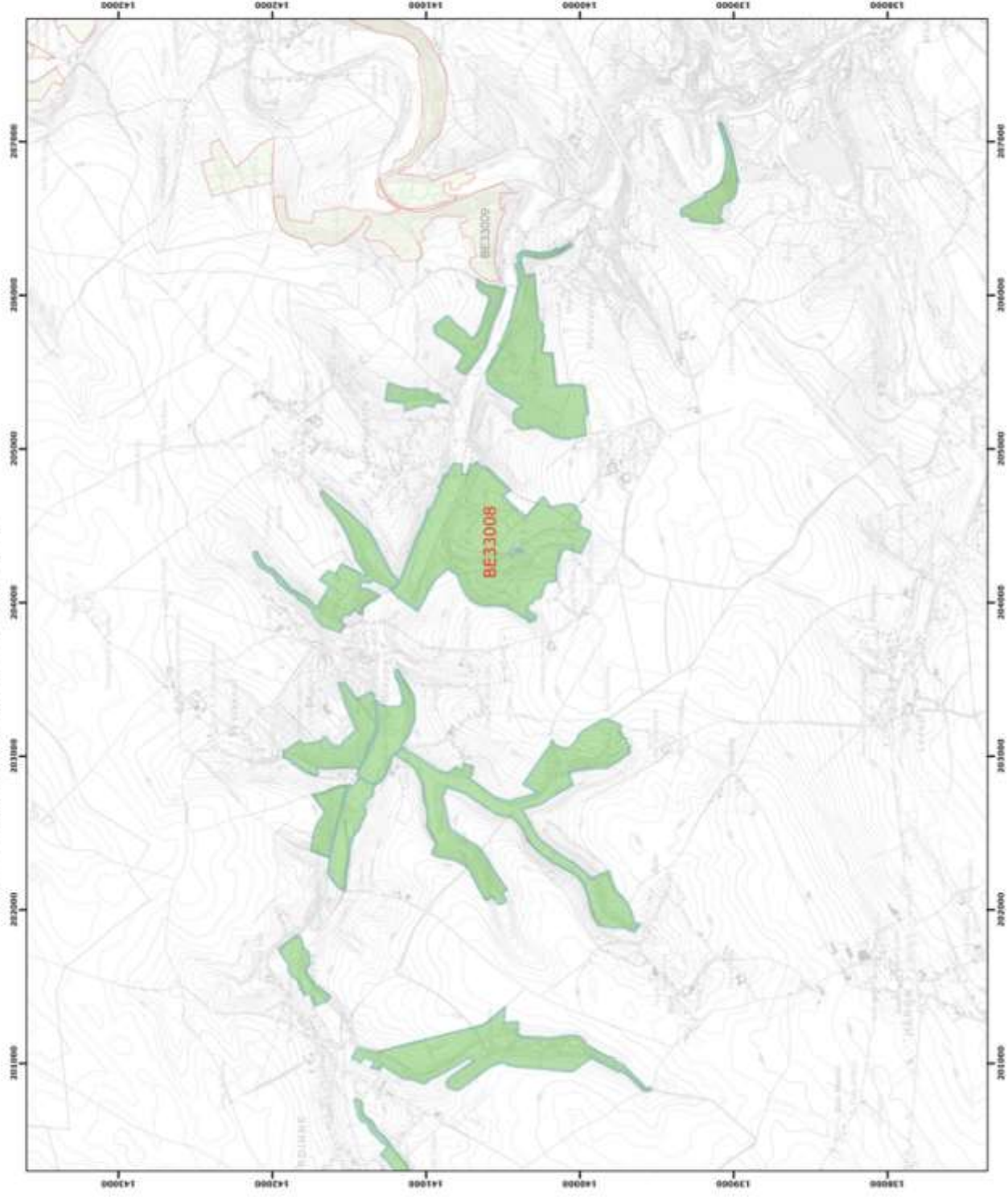


0 250 500 mètres
Commissaires Lacroix 1972
© SPW, OGBANE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

PAUL MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
délégué à la Représentation à la Grande Région

Rene COLLIN
Par délégation pour absence de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE ORIENTATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue de la Région, 15, B-10108 Namur
Tél: +32 (0)81 33 33 33 • Fax: +32 (0)81 33 33 22
www.wallonie.be



Légende

Périmètres des sites

Périmètre du site

BE33008

Périmètres des autres sites

BE33009

0 125 250 mètres

Coordonnées Lambert belge 1973.

© SPW-DGABTTE, Fond de plan © IGN - Bruxelles

Le Ministre-Président

Pour MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
dédié à la Représentation à la Grande Région

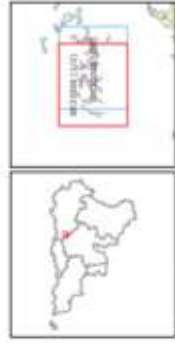
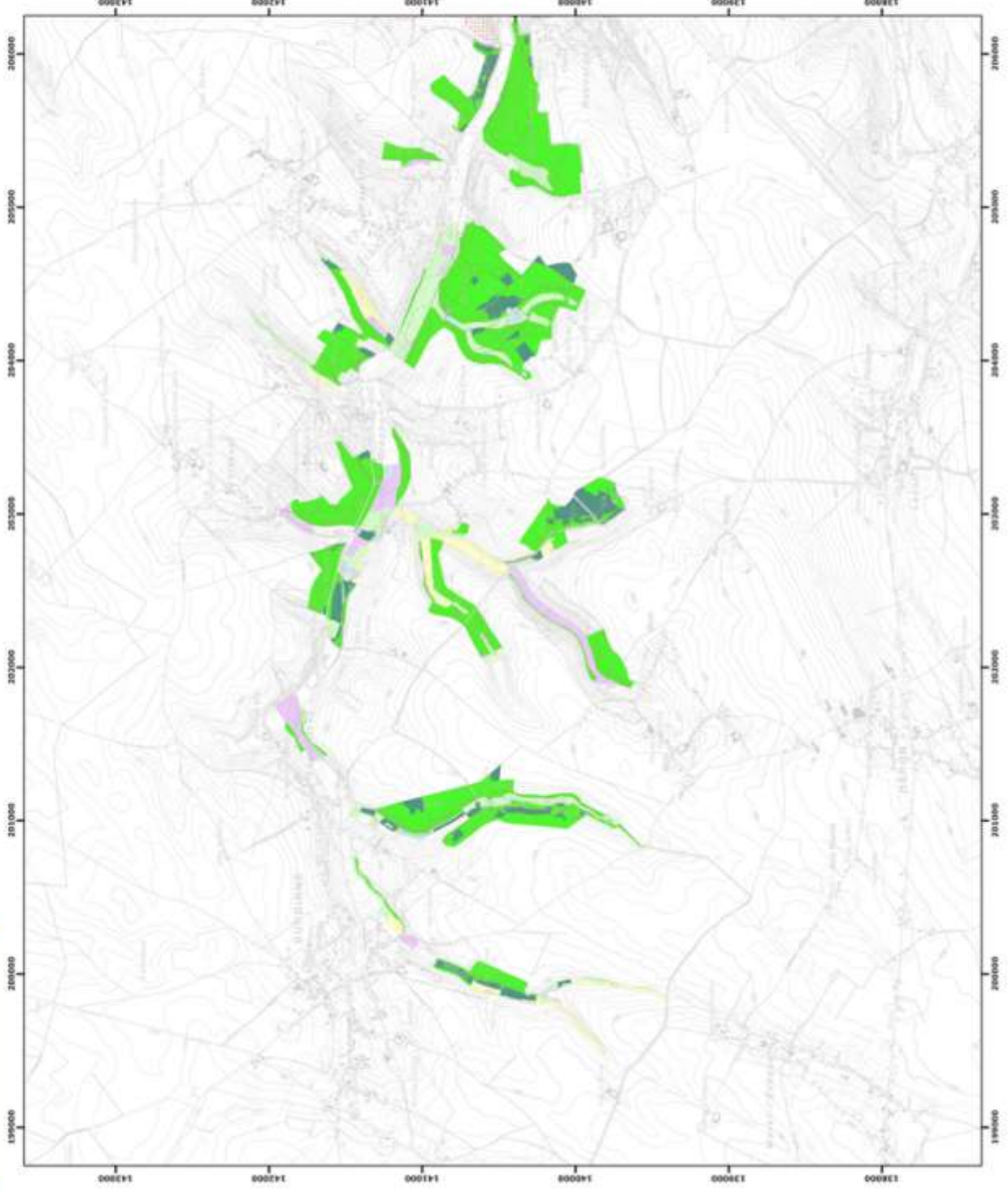
René COLLIN

Par délégation pour obéissance de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.

DIRECTION GÉNÉRALE ORIENTATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue de Loge 18, B-5108 Neuf
Membre du Réseau des Services Régionaux de l'Etat

Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Région wallonne



Légende

Unités de gestion de base

- UG 1 (milieux aquatiques)
- UG 2 (milieux ouverts temporaires)
- UG 3 (grasses hautes et sèches)
- UG 4 (grasses sèches)
- UG 5 (grasses de fauche)
- UG 6 (herbes permanentes)
- UG 7 (herbes permanentes alluviales)
- UG 8 (herbes sèches de grand relief temporaire)
- UG 9 (herbes sèches d'altitude)
- UG 10 (herbes sèches de haute altitude)
- UG 11 (herbes sèches de haute altitude)

Unités de gestion temporaires

- UT temp 1 (zones sous statut de protection)
- UT temp 2 (zones à gestion pastorale)
- UT temp 3 (herbes sèches à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US 11 (milieu pénible et milieu à risque en US1)
- US 12 (statut de la vallée)

Autres

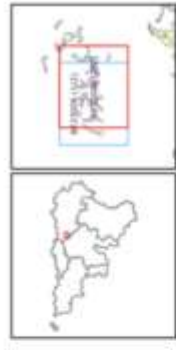
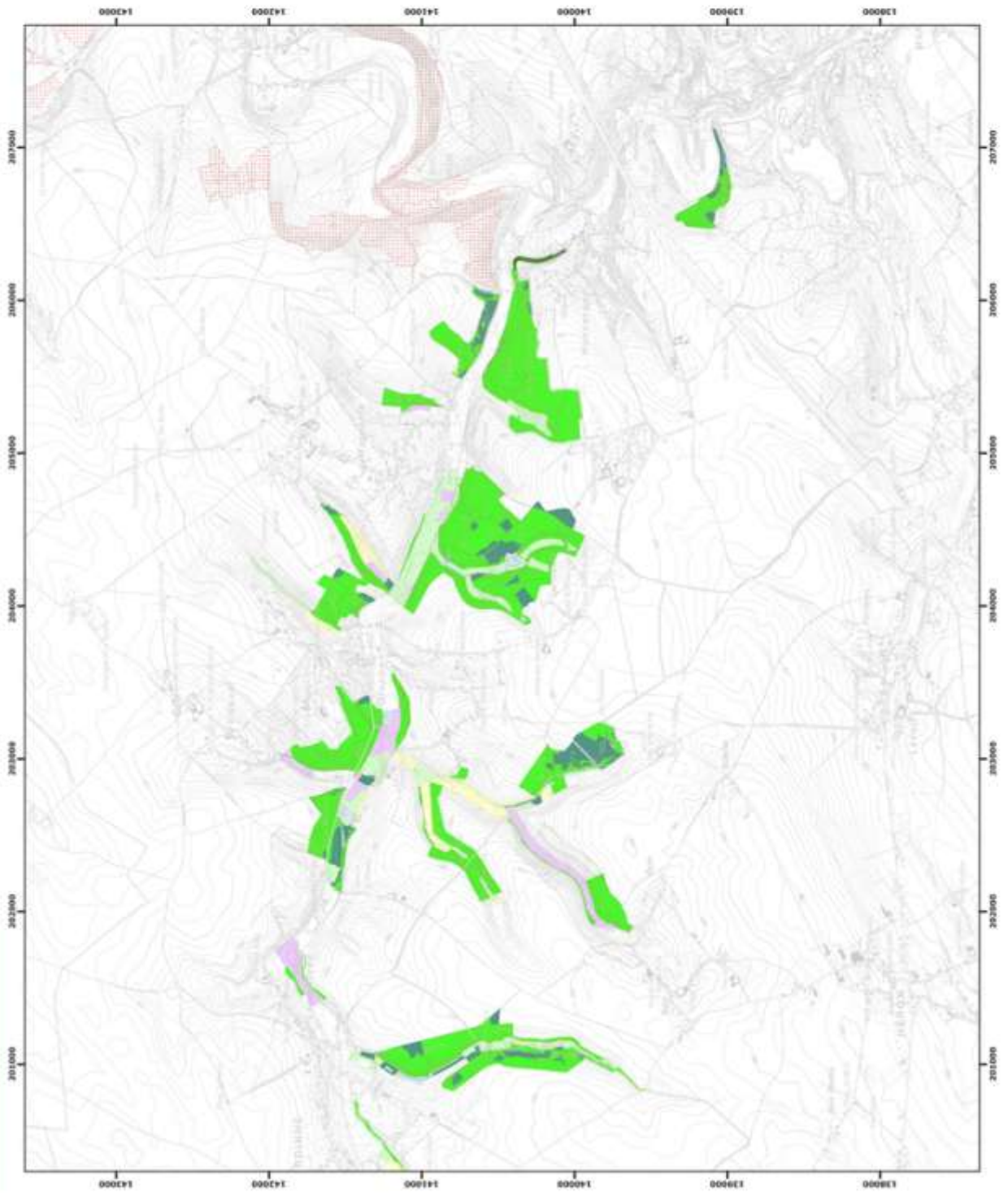
- Emprise des cartes
- Autre site Natura 2000

© SPW-DICARNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MACHETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la représentation à la Région wallonne.

Renaud COLLIN
Par délégation pour délivrance de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE COOPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél. +32 (0)81 31 56 11 • Fax. +32 (0)81 31 56 22
www.dgcn.wallonie.be



- Légende**
- Unités de gestion**
- Unités de gestion de base**
- UG 1 (forêts arborées)
 - UG 2 (milieux ruraux permanents)
 - UG 3 (prairies naturelles épaisses)
 - UG 4 (bassins extensifs)
 - UG 5 (prairies de fauche)
 - UG 6 (forêts permanentes alluviales)
 - UG 7 (forêts permanentes alluviales)
 - UG 8 (forêts végétales de grand intérêt biologique)
 - UG 9 (forêts à caractère écopédologique)
 - UG 10 (forêts non végétales de fauche)
 - UG 11 (forêts de cultures et éléments anthropiques)
- Unités de gestion temporaires**
- UG temp 1 (zones sous statut de protection)
 - UG temp 2 (zones à gestion publique)
 - UG temp 3 (forêts végétales à statut temporaire)
- Unités de gestion en surrégion**
- UG S1 (zones périurbaines et rurales isolées en UG1)
 - UG S2 (Zanar de la Sautelle)

Autres

- Airports des cariers
- Autre site Natura 2000

0 250 500 mètres

Coordonnées Lambert 1972
© SPIR-DIGARE, Fond de plan © IGN - Bruxelles

Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Région

René COLLIN

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2018.

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

1000 Bruxelles, Avenue de la Woluwe 62, 1050 Brussels
Tél. +32 (0)2 279 41 00 Fax. +32 (0)2 279 41 22